

Le peuple aura son mot à dire

JULIEN GRAF

Les mines étaient détendues et souriantes mardi à Nidau devant le siège de l'administration communale. Et pour cause: les citoyens nidowiens se prononceront bel et bien au printemps prochain sur le sort des élèves francophones, dont le droit à aller suivre leur scolarité en français à Bienne leur a été retiré au motif d'économies.

Actionné par le Parti radical romand (PRR) quelques jours seulement après cette décision du législatif nidowien tombée le 21 novembre, le référendum facultatif a permis de récolter 658 signatures en moins d'un mois. Les référendaires avaient jusqu'à aujourd'hui pour en transmettre au minimum 200. Les paraphes ont été officiellement remis mardi à la vice-chancelière Susanne Weber, en présence de la présidente du PRR Annabelle Galley, des conseillers de ville Hanna Jenni et Jean-Pierre Dutoit et d'une bonne quinzaine de sympathisants à la cause.

Trois fois plus de signatures

Profitant de l'occasion pour remercier les personnes s'étant investies pour rassembler ces signatures, le radical romand Jean-Pierre Dutoit n'a pas caché sa satisfaction. «C'est un réel plaisir de remettre trois fois plus de signatures nécessaires que ne le prévoit la loi. Je suis très surpris d'avoir pu en récolter autant en si peu de temps. Cela prouve que ce thème sensible touche autant les francophones que les Alémaniques», a réagi le conseiller de ville PRR. Figure de proue du comité référendaire, Jean-Pierre Dutoit a également rappelé la bonne harmonie existante à Nidau entre les communautés linguistiques. «Par ce message fort, nous espérons maintenir la reconnaissance de la minorité franco-phone qui doit se poursuivre à Nidau. Les familles romandes qui



Mardi, le conseiller de ville Jean-Pierre Dutoit (à d.) a remis plus de 650 signatures à la vice-chancelière Susanne Weber (à g.). Le tout sous l'œil bienveillant de Roderich Hess, initiateur de l'action «Touche pas à mes Welsch». JAGGI

habitent ou viennent s'établir ici ne doivent pas perdre le droit accordé il y a plusieurs décennies d'avoir la possibilité de scolariser leurs enfants en français. Il y a un esprit d'ouverture que je regretterais de voir disparaître», a déclaré cet originaire du Nord vaudois, établi depuis de nombreuses années à Nidau, commune alémanique comptant quelque 20% de francophones en son sein.

«La campagne ne fait que commencer»

Rasséréné par cette première victoire d'étape, le comité référendaire a toutefois aussi tenu à redire l'importance de ne pas baisser la garde et de continuer cette lutte pour le bilinguisme. «Entre un paraphe sur une feuille et un bulletin de vote dans une urne, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. La campagne ne fait que commencer!», a lancé Jean-Pierre Dutoit.

La boîte contenant les listes de signatures était décorée d'une photo de la future maire Sandra

Hess, sous laquelle était rappelé un de ses promesses de campagne. La libérale-radical, qui entrera en fonction le 1er janvier, avait assuré vouloir défendre les intérêts de tous les citoyens de sa commune. Ce sera à elle de reprendre cet épineux dossier en main.

Les pin's très convoités

Cette cérémonie de remise des signatures a aussi permis aux têtes pensantes de l'action citoyenne «Touche pas à mes Welsch» de faire le point sur la vente de pin's lancée il y a deux semaines. Pour mémoire, 500 badges jaunes «Touche pas à mes Welsch à Nidau» et «Touche pas à mon bilinguisme» ont été mis en vente à un prix indicatif de cinq francs. Les bénéfices seront symboliquement reversés à la commune de Nidau pour couvrir une partie des frais d'écolage et de transports qu'en-tend économiser la commune. Sans préciser combien de pin's avaient déjà été écoulés, Rode-

rich Hess et Thierry Stegmüller – les deux citoyens à l'origine de cette action – se sont félicités d'avoir déjà amassé quelque 1500 francs. «Si cette région est forte, c'est grâce au bilinguisme. Je suis époustouflé par le nombre de signatures récoltées. Il faut continuer à porter ce pin's pour manifester son soutien et faire clairement passer le bon message aux Nidowiens qui ont le droit de voter», a appuyé Roderich Hess.

La validité des signatures fera désormais l'objet d'un contrôle formel auprès de la Chancellerie de Nidau. Selon Jean-Pierre Dutoit, la votation populaire pourrait être organisée le 9 février, le 30 mars ou le 18 mai. Ironie de l'histoire: les bulletins de vote et les messages au peuple seront évidemment transmis en allemand mais aussi... en français comme le fait l'administration de Nidau depuis belle lurette. ●